

centres moteurs de l'intestin et produirait son insensibilité relative : d'où son immobilisation. D'après les expériences de Leubacher¹, les alcaloïdes de l'opium agiraient sur l'intestin d'une façon tout à fait différente. La *morphine*, la *papavérine* et la *narcotine* le calmeraient; la *codéine* et la *narcéine* seraient sans action; la *thébaïne* exciterait sa contractilité.

Quoi qu'il en soit, les préparations dans lesquelles entrent l'opium et la morphine sont depuis très longtemps usitées dans le traitement de la diarrhée, on en a publié de très nombreuses formules. Quelquefois on les emploie seules; d'autres fois, au contraire, on les associe à d'autres substances, aux antiseptiques, aux astringents, aux substances qui, comme le *sous-nitrate de bismuth*, paraissent n'avoir qu'une action mécanique.

Il y a à l'emploi des opiacés contre la diarrhée des indications et des contre-indications.

Les indications directes sont les coliques et la lientérie, parce que toutes deux indiquent l'existence des mouvements péristaltiques exagérés.

Les contre-indications sont surtout les phénomènes d'infection intestinale. Si l'on donne de l'opium au début d'une diarrhée infectieuse, caractérisée, par exemple, par de la fièvre, des selles très fétides, de l'augmentation de volume de la rate, on diminue les évacuations, il est vrai, mais on retient dans l'intestin la masse considérable des germes qui, sans cela, eussent été éliminés. On s'oppose donc à ce que l'antiseptie naturelle s'établisse. Il faut, au contraire, en aider la réalisation. C'est pourquoi il est souvent utile de commencer par nettoyer l'intestin par un *purgatif salin* avant de prescrire l'opium ou la morphine.

D'autres calmants que l'opium et ses alcaloïdes sont employés contre la diarrhée : l'*eau chloroformée*, le *chanvre indien*, la *chlorodyne*. Cette dernière préparation, très usitée

1. LEUBACHER. — *Deutsche medic. Wochenschr.*, n° 9, p. 179, 1892.

dans les pays de langue anglaise, aurait la composition suivante :

℞ Chloroforme.	120 grammes.
Éther.	30 —
Alcool.	120 —
Thériaque.	120 —
Extrait de réglisse.	75 —
Chlorhydrate de morphine.	0 ^{sr} ,50
Essence de menthe.	XVI gouttes.
Sirop.	530 grammes.
Acide cyanhydrique dilué.	60 —

M. s. a. La dose est de V à XV gouttes.

La chlorodyne a été surtout vantée contre la diarrhée chronique des pays chauds.

V

Médication de l'hypersécrétion.

Deux ordres de substances peuvent être employées pour combattre l'hypersécrétion : les unes agissent comme astringents, les autres agissent mécaniquement, par leur masse même, ce sont les poudres inertes.

Le *tannin* est le type des médicaments astringents; du reste la plupart des astringents empruntent cette propriété au tannin : par exemple le *cachou*, le *ratanhia*. Un grand nombre de poudres ou de décoctions doivent encore au tannin leur action anti-diarrhéique : l'*écorce de chêne*, la *poudre de gland de chêne*, les décoctions ou macérations de *roses de Provins*, de *bistorte*, de *tormentille*, de *feuilles de ronce*, de *feuilles de noyer*, de *benoîte*, etc.

Le tannin est donné à la dose de 0^{sr},50 à 2 grammes par jour. On peut l'administrer en pilules, en cachets ou en solution. Il est très facile de faire prendre 0^{sr},50 à 1 gramme de tannin dans de la potion de Todd ou du grog; l'adjonction de quelques gouttes de *teinture de cannelle* rend cette solution plus agréable au goût. Le tannin, lorsqu'il est donné à doses

un peu élevées, a l'inconvénient d'irriter assez facilement l'estomac. Pour éviter cette irritation, il sera bon de faire prendre le médicament au milieu ou à la fin des repas. Beaucoup de malades ne pourront même jamais le supporter. Dans ces derniers temps, on a introduit dans la thérapeutique des composés à base de tannin d'un véritable intérêt ; il convient de les signaler ici.

Le *tannigène* est une combinaison du tannin avec l'acide acétique ; c'est un acide diacétyltannique. C'est une poudre grisâtre, inodore, insipide, à peu près insoluble dans l'eau et les acides dilués, soluble dans les liquides alcalins et les solutions de phosphates et de carbonates acides. Il traverserait l'estomac sans y être attaqué pour se décomposer dans l'intestin en mettant en liberté le tannin qu'il renferme.

Le tannigène serait presque sans action sur l'entérite aiguë, mais il serait très utile, d'après Escherich et Biedert, dans l'entérite chronique ou subaiguë, surtout lorsqu'il y a des indices de putréfaction exagérée et des évacuations muqueuses. Nous l'avons nous-même employé avec succès dans des cas de diarrhée des pays chauds, de dysenterie chronique et de diarrhée chez des tuberculeux. On le donne à la dose de 1 gramme à 1^{er},50 par prises espacées de 0^{er},50. Le meilleur moment pour l'administration serait une heure après le repas, alors que l'acidité de l'estomac est à son maximum.

Nous avons dit plus haut ce qu'il faut penser de la prétendue alcalinité du milieu intestinal. N'est-il pas possible que le tannigène ne se décompose que dans le gros intestin ? Il y aurait là le principe d'une indication particulière dans la colite chronique.

Le *tannalbin* de Gottlieb est un composé de tannin et d'albumine. Cette substance, après avoir été exposée pendant cinq ou six heures à une température de 110° à 120°, est inattaquable par le suc gastrique ; elle serait au contraire digérée et dédoublée par le suc pancréatique. Le tannin se trouve ainsi mis lentement en liberté, ce qui lui permet d'agir

sur toute la longueur de l'intestin. Il donnerait de très bons résultats contre la diarrhée due au catarrhe aigu ou chronique de l'intestin. Il n'irriterait nullement l'estomac.

La dose est de 2 à 3 grammes en trois fois chez l'adulte, de 1 gramme à 1^{er},50, en trois fois également chez les enfants. Nous en avons également obtenu de bons résultats.

Le tannin peut encore être donné en lavements ; à propos de l'entérolyse, nous avons dit que Cantani avait employé méthodiquement une solution de tannin pour le traitement du choléra. On peut également se servir de solutions de tannin pures ou de décoctions astringentes à base de tannin pour faire des lavages plus ou moins pénétrants du gros intestin lorsqu'il existe des ulcérations du côlon.

Le *ratanhia* contient de 20 à 40 p. 100 de tannin. On le donne le plus souvent sous forme d'extrait à la dose de 0^{er},50 à 5 grammes en potion, de 5 à 10 grammes en lavement. Il y a 0^{er},50 d'extrait pour 20 grammes de sirop de ratanhia.

C'est également ce que renferme d'extrait de cachou le *sirop de cachou* qui s'emploie à la dose de 20 à 100 grammes.

Ces sirops sont souvent usités pour servir de véhicule à des potions anti-diarrhéiques, à base de *sous-nitrate de bismuth*, par exemple.

Citons encore, parmi les astringents employés dans le traitement de la diarrhée : le perchlorure de fer, le nitrate d'argent, l'acétate de plomb, les écorces de coto et de paracoto.

Le *perchlorure de fer* s'ordonne à la dose de X à XX gouttes par jour ; il ne faudrait pas le mettre en présence d'un astringent tannique, sous peine de faire du tannate de fer d'un beau noir d'encre. Le mieux serait de le faire prendre simplement en solution dans une quantité suffisante d'eau.

Le *nitrate d'argent* se prescrit ordinairement en pilules contre la diarrhée, surtout lorsqu'il existe des ulcérations. On se sert comme excipient de la mie de pain ; on peut faire prendre chaque jour de deux à cinq pilules de 1 centigramme.

L'*acétate de plomb*, vanté par Nothnagel et Rossbach, n'est guère employé en France : il serait indiqué surtout en cas

d'ulcération intestinale; on l'emploierait en poudre, en solution, mais surtout en pilules à la dose de 0^{gr},01 à 0^{gr},05 par dose; on pourrait aller jusqu'à 0^{gr},50 par jour.

Avant de parler des corps inertes et, en particulier, des sels de bismuth qu'on doit mettre en première ligne, nous pouvons, comme transition, citer ici le *gallate basique de bismuth* ou *dermatol*. On le donne en cachet ou en suspension dans un julep gommeux à raison de 0^{gr},50 par prise. En France on indique la dose quotidienne totale de 2 grammes. Colasanti et Dutti¹ indiquent les doses plus élevées de 2 à 6 grammes. Ils conseillent d'y ajouter un peu de poudre d'opium ou des gouttes de laudanum lorsqu'il y a des coliques.

Les poudres inertes que nous étudierons sont les sels à base de bismuth, la craie préparée et le talc de Venise ou silicate de magnésie. On a beaucoup discuté pour savoir comment elles agissent : pour les uns, elles interviennent mécaniquement de façon à épaissir les matières; pour les autres, elles tapissent l'intestin et en protègent la surface à la façon d'un vernis. Cette action de revêtement serait utile surtout lorsqu'il existe des ulcérations de la muqueuse. Un argument en faveur de l'action mécanique de ces poudres c'est que, lorsqu'on les emploie seules, elles n'ont d'effet sensible sur la diarrhée que lorsqu'on en donne des doses élevées. C'est pourquoi on a mis en doute l'efficacité du sous-nitrate de bismuth, par exemple : on ne l'ordonnait qu'à des doses trop minimes.

Le *sous-nitrate de bismuth* avait été conseillé par Monneret à la dose élevée de 50 à 100 grammes. La crainte de ses impuretés amena à restreindre considérablement ces doses massives, et l'habitude vint de ne donner de ce médicament que de 2 à 6 grammes par jour. Dans ces conditions, il eût été certainement sans action si on n'eût prescrit en même temps un régime convenable et d'autres médicaments anti-diarrhéiques (extrait thébaïque, laudanum).

1. COLASANTI ET DUTTI. — *Berlin. klin. Wochenschr.*, n° 34, 1892.

¹Le sous-nitrate de bismuth, pour être efficace, doit être donné en quantité suffisante : 10 à 15 grammes par jour. Dans ces derniers temps, il a été employé à doses élevées (15 à 20 grammes par jour), dans le traitement de l'ulcère simple et de l'hyperchlorhydrie. On a pu en donner des quantités semblables pendant un temps prolongé sans inconvénient sensible; nous avons même rapporté l'observation d'un malade qui, en deux mois et demi, en avait pris 1 600 grammes.

Le désir de réaliser l'antisepsie de l'intestin a fait entrer dans la thérapeutique une série de sels à base de bismuth; ainsi le salicylate, le *borate* et le *gallate* dont nous avons déjà parlé. Le plus récent de tous est le *naphtolate de bismuth*, appelé aussi *orphol*.

Le *salicylate de bismuth* a été souvent associé au naphtol; plus récemment on a préféré le *benzo-naphtol* que l'on considère avec raison comme moins irritant pour l'estomac. Quoi qu'il en soit, on donnera le salicylate de bismuth par prises successives de 0^{gr},50 jusqu'à la dose totale de 2 à 8 et même 10 grammes par jour. Les doses moyennes les plus communément usitées varient de 2 à 4 grammes.

La *craie préparée*, carbonate de chaux pur, agit de la même façon que le sous-nitrate de bismuth; on doit la donner, elle aussi, à doses élevées : 10 à 30 grammes par jour par prises successives de 5 grammes environ.

Debove¹ a trouvé dans le *talc* le type des poudres inertes paraissant agir mécaniquement. Il l'a préconisé surtout contre la diarrhée des tuberculeux à la dose énorme de 100 à 600 grammes dans du lait. Le talc est intimement mélangé au lait et ingéré de cette façon; sa saveur est à peu près nulle. A la dose de 50 à 100 et 150 grammes, il nous a donné assez souvent de bons résultats.

L'*oxyde de zinc*, dont Gubler donnait 3 grammes par jour, pur ou mélangé à du bicarbonate de soude, est actuellement complètement délaissé.

1. DEBOVE. — *Soc. médicale des Hôpitaux*, 8 juin-1888.

Dans l'étude qui précède, on a dissocié et rangé en catégories distinctes les agents médicamenteux usités dans le traitement de la diarrhée. Souvent, dans la pratique, on les réunit; assez souvent aussi on n'obtient de succès qu'en faisant suivre une médication complexe. C'est que souvent plusieurs facteurs physiologiques entrent en jeu et interviennent simultanément dans la production d'un fait clinique. Rien de plus logique souvent que de s'adresser en même temps à l'hyper-sécrétion et à l'exagération de la motricité. Rien de plus légitime que d'administrer successivement des purgatifs, des antiseptiques, des astringents et des opiacés.

L'observation pure avait fait voir aux cliniciens qu'il y a souvent avantage à donner des médications composées. En visant plusieurs éléments pathogènes ou symptomatiques, on avait des chances plus nombreuses de toucher juste : c'était tirer à mitraille. Ce que nous venons de dire plus haut montre que la médication de la diarrhée doit assez souvent rester complexe, mais qu'elle doit être raisonnée et basée le plus directement possible sur la pathogénie.

VI

Traitement des types cliniques principaux.

Après l'étude générale, il convient de passer en revue, en les considérant spécialement au point de vue thérapeutique, les principaux types cliniques de la diarrhée. Nous n'aurons pas la prétention de faire une classification méthodique, ni même une énumération complète.

Voici les catégories de diarrhée que nous examinerons :

A. — Diarrhées qui doivent être respectées.

B. — Diarrhées aiguës, passagères : *a*) par surcharge ou par intoxications alimentaires ; *b*) avec auto-intoxication ou infection d'origine intestinale ; *c*) diarrhées par débâcle à la suite d'une période de constipation.

C. — Diarrhées cholériformes.

D. — Diarrhées dysentéroides.

E. — Diarrhée chronique liée à des lésions de l'intestin : *a*) diarrhée des tuberculeux ; *b*) diarrhée chronique des pays chauds.

F. — Diarrhée paludéenne.

G. — Diarrhées nerveuses.

Cette énumération faite surtout en vue de la thérapeutique a le tort très grave de ne pas dériver d'un principe commun ; et elle n'est pas complète. Telle qu'elle est, malgré ses défauts, elle pourra nous servir cependant à examiner successivement le traitement des principaux types cliniques ou plutôt thérapeutiques de la diarrhée.

A. — DIARRHÉES QUI DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES

Il ne faut pas toujours supprimer la diarrhée ; il est des conditions pathologiques dans lesquelles il faut la provoquer lorsqu'elle n'existe pas et la respecter lorsqu'elle existe.

C'est ainsi que la diarrhée est utile chez les urémiques parce qu'elle sert à l'élimination par l'intestin de produits toxiques qui devraient être éliminés par les urines. Elle est utile encore chez les cardiaques en état d'asystolie et d'anasarque parce qu'une partie des liquides de l'économie s'écoule par cette voie.

On peut modérer la diarrhée des cardiaques lorsqu'elle prend une intensité par trop considérable et qu'elle fatigue outre mesure le malade, mais il ne faut pas la supprimer complètement.

Il ne faut pas non plus chercher à faire disparaître la diarrhée dans la fièvre typhoïde, et ce serait une faute thérapeutique que de gorger les typhiques d'opium ou de poudres mixtes. Pour notre part, nous nous servons des *purgatifs salins*, et en particulier de l'*eau de Sedlitz*, pour régler les évacuations alvines de ces malades ; nous leur en administrons lorsque leurs selles sont trop fréquentes et lorsqu'elles ne le sont pas assez.